



La Principale

Saint Mandé le 31 Août 2016

Pascale JANNOT
Principale du Collège OFFEBACH
17 Rue de la 1^{ère} D.F.L
94160 SAINT MANDÉ

Objet : Bourses de collège – année 2016/2017

Madame, Monsieur,

Votre enfant étant collégien pour l'année scolaire 2016-2017, vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège si votre revenu fiscal de référence, au regard de votre situation de famille, ne dépasse pas un certain montant.

Pour pouvoir bénéficier de cette bourse, vous devez **avant le vendredi 16 septembre 2016** remettre à l'intendance du collège auprès de Mme Didier ou de M. Kadeline son secrétariat.

- **Le dossier de demande de bourse dûment complété et signé (au verso de cette page)**
- **la photocopie de l'avis d'imposition 2015 (sur le revenu 2014)**
- **Un relevé d'identité bancaire ou postal.**

Conditions d'attribution.

Le barème en vigueur est à comparer avec le revenu fiscal de référence indiqué sur l'avis d'imposition de l'année 2015.

La bourse de collège vous sera accordée si votre revenu fiscal de référence figurant sur votre avis d'imposition 2015 sur les revenus de l'année 2014 est inférieur ou égal au plafond de ressources précisé ci-dessous (revenu fiscal de référence), et correspondant à votre situation familiale exprimée par le nombre total d'enfants mineurs ou infirmes et majeurs célibataires.

Plafond de ressources applicables pour l'attribution des bourses de collège
(à comparer avec le revenu fiscal de référence)

Nombre d'enfants à charge (a)	Plafond annuel		
	taux 1 84 € (b)	taux 2 231 € (b)	taux 3 360 € (b)
1 enfant	14 831	8017	2 829
2 enfants	18 253	9 867	3 481
3 enfants	21 675	11 717	4 134
4 enfants	25 097	13 568	4 787
5 enfants	28 520	15 418	5 440
par enfant supplémentaire	+ 3 422	+ 1 849	+ 653

- (a) total du nombre d'enfants mineurs ou infirmes et majeurs célibataires figurant sur l'avis d'imposition 2015 (pour les revenus de l'année 2014).
- (b) revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition 2015 (sur les revenus 2014).

Il existe trois taux de bourse : Taux 1 : 84 € par an - Taux 2 : 231 € par an- Taux 3 : 360€ par an. La bourse sera virée sur votre compte bancaire la dernière semaine de chaque trimestre et si votre enfant a la qualité de demi-pensionnaire, la bourse viendra en déduction des frais de demi-pension.

Le Chef d'établissement

P. JANNOT





Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2016-2017

Cadre réservé à l'administration

INE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| N°Etab : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Date de dépôt du dossier dans l'établissement : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Important : merci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui concernent votre situation et de ne rien inscrire dans les cases grises

1 – Renseignements concernant les membres de la famille L'enfant pour lequel vous demandez la bourse

Son nom : _____

Ses prénoms : _____

Fille Garçon

Sa date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Vous-même

Vous êtes : le père OU la mère OU le représentant de l'enfant

Votre nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom : _____

Votre adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

N° de tel : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Courriel : _____@_____

Situation de famille : marié(e) pacsé(e) en concubinage séparé(e) divorcé(e) veuf(ve) célibataire

Votre conjoint(e), votre concubin(e) ou votre partenaire de Pacs

Est-il : le père ou la mère de l'enfant

Son nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom : _____

Son adresse si elle est différente de la vôtre : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

2 – Engagement de la famille

Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)

Je soussigné(e) le père ou la mère ou le (la) représentant(e) de l'enfant certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts

Date et signature : _____

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, article 22). La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux réponses données dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de l'établissement ou du service académique dans lequel la demande est envoyée.

Cadre réservé à l'administration

Classe fréquentée par l'élève : _____

Pièces communiquées :

Avis d'impôt sur le revenu	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire (BIC/IBAN)	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Procuration (uniquement pour les élèves scolarisés dans un établissement privé)	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

Montant de la bourse

Décision du chef d'établissement (pour les établissements publics) euros

Proposition du chef d'établissement (pour les établissements privés) euros

Décision du service académique des bourses (pour les établissements privés et le CNED)..... euros